



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Et si vous deveniez Médecin Référent Inspection/Contrôle à l'ARS Bretagne ?

Référence PEP : 2022-889704



Profil

- Médecin inspecteur de santé publique
- Praticien hospitalier
- Praticien conseil
- Médecin contractuel



Conditions

Lieu : Rennes (siège)



Vos missions

Le médecin référent est en charge :

De la réalisation et du suivi des inspections et contrôles :

- Coordonner ou participer aux inspections prévues au Programme Régional d'Inspection-Contrôle de l'Agence (PRIC), notamment sur le champ médical (événements indésirables associés aux soins, prise en charge médicamenteuse en EHPAD, indicateurs qualité, prévention de la maltraitance, organisation et fonctionnement d'établissements/de services, ...)
- Être plus particulièrement sollicité pour coordonner ou participer aux inspections non programmées dans les établissements de santé, les établissements médico-sociaux, et celles relatives aux professionnels de santé (libéraux et hospitaliers) entrant dans le champ de l'ARS, notamment lorsqu'il s'agit de situations sensibles ou complexes ;
- Participer, sur sollicitation du préfet de département, aux inspections réalisées par ses services, programmées ou non programmées, nécessitant une compétence médicale ;
- Élaborer des notes sur les inspections programmées ou non programmées à destination de la direction de l'ARS.

Du pilotage, de l'animation et de la communication, de l'appui méthodologique, des procédures :

- Participer à l'élaboration, à la préparation, au suivi et à la mise en œuvre du Programme annuel Régional d'Inspection et de Contrôle (PRIC) de l'ARS ;
- Assurer une fonction de support et d'appui aux équipes d'inspection de l'agence : expertise, conseil, appui méthodologique, élaboration et mise à jour d'outils, relecture de rapports, ... ;
- Participer à la formation interne du vivier d'inspecteurs de l'agence, notamment les Médecins inspecteurs de santé publique et les médecins ICARS ;
- Participer au comité technique inspection-contrôle ;
- Élaborer, suivre et développer des outils de ciblage, de contrôle et des méthodes d'analyse des risques ;
- Développer et assurer la mise à jour d'outils d'inspection-contrôle (procédures, thésaurus...)
- Contribuer à la rédaction de bilans qualitatifs et quantitatifs par thématique d'inspection afin d'alimenter la politique qualité de l'agence ;
- Coordonner la mise à jour de l'espace collaboratif inspection contrôle en lien avec le gestionnaire de dossier.

Référent juridique ou bonnes pratiques sur l'inspection contrôle :

- Assurer la veille technique et juridique ;
- Prendre en compte des modifications réglementaires dans les différents documents et outils sur l'IC
- Apporter un appui méthodologique et juridique aux activités d'inspection contrôle et s'assurer du respect des bonnes pratiques.

De la contribution au dispositif régional d'instruction des réclamations médicales :

- Assurer la gestion et le suivi du traitement des réclamations médicales pour les délégations départementales et les réclamations complexes pour le département Qualité et Droits des usagers notamment celles en lien avec les EIGS ;
- Coordonner le dispositif des réclamations médicales en lien avec les autres MISIP et la référente réclamation du département Qualité et Droits des Usagers ;
- Apporter un appui à l'animation régionale de la gestion des réclamations.

Qu'est-ce que l'ARS Bretagne ?

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention et de la santé-environnement, aux soins, à l'accompagnement sanitaire et médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec les services de l'Etat, l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

Qu'est-ce que la Direction de la Stratégie Régionale en Santé ?

La Direction de la Stratégie Régionale en Santé supervise les activités de la direction et se structure en 2 directions adjointes :

- Direction adjointe Qualité et Pilotage ;
- Direction adjointe Soins de Proximité et Formations.

La Direction Adjointe Qualité et Pilotage est composée d'un pôle et de deux départements :

- Le Pôle Démocratie en santé et secrétariat qui assure le suivi des instances de démocratie en santé et le secrétariat de la direction adjointe ;
- Le Département Qualité et Droits des usagers qui pilote la politique qualité de l'ARS sur l'ensemble de son champ d'action (sanitaire, médico-social, ambulatoire), dont les missions d'inspection-contrôle ;
- Le Département PRS, Pilotage et Statistiques qui assure l'élaboration, la mise à jour et l'évaluation du PRS, qui assure le pilotage transversal de l'action de l'ARS (CPOM, PRS, Feuilles de route annuelles ...), qui coordonne l'action de l'ARS en matière de contrats locaux de santé et qui a la charge de réaliser des enquêtes et des études statistiques.

Le poste proposé est positionné sur la mission Inspection/contrôle du Département Qualité, Droits des Usagers.

Compétences

Connaissances:

- Connaître l'environnement institutionnel et administratif au domaine d'activités (Inspection-Contrôle)
- Droit public – réglementation appliquée aux domaines de compétences ARS (notamment droit des établissements et services sanitaires et médico-sociaux, pouvoirs de police administrative)
- Organisation et procédures judiciaires et ordinaires (droit pénal et procédure pénale)
- Connaître les politiques sanitaires et sociales
- Connaître le cadre légal et réglementaire de l'activité inspection-contrôle
- Maîtriser la méthodologie et les procédures juridiques de l'inspection et du contrôle
- Bonnes pratiques et méthodologie de l'inspection et du contrôle
- Connaître les fondamentaux de la culture qualité et sécurité des soins
- Capacité à analyser et à hiérarchiser les risques
- Suites administratives d'inspection

Savoir-être:

- Autonomie
- Capacité d'adaptation
- Capacité d'initiative
- Réactivité
- Rigueur
- Sens des relations humaines
- Sens du service public
- Initiative

Savoir-faire:

- Capacité d'analyse
- Capacité de synthèse
- Expression écrite
- Expression orale
- Techniques spécifiques
- Travail en équipe
- Animation d'équipe

Conditions particulières

- Fonctions transversales sensibles nécessitant une anticipation et une adaptation constantes à l'environnement et à l'évolution des normes tout comme une forte réactivité dans les situations d'urgence ainsi qu'une mobilité géographique importante.
- Participe au dispositif d'astreinte médicale

Vous souhaitez mettre vos compétences au service de l'intérêt général ?

Pour candidater

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr

Précisez dans l'objet de votre e-mail la référence PEP (affichée en haut de cette fiche de poste).